

La Commission européenne épingle la Slovénie et l'Espagne ... et s'inquiète pour la France

La Commission européenne tire la sonnette d'alarme à propos de la Slovénie et de l'Espagne, et invite les deux pays à prendre des mesures urgentes pour remédier aux déséquilibres qui continuent de fragiliser leur économie, afin d'éviter la contagion au reste de l'Europe.

A propos de l'Espagne, la Commission considère que « *le marché de l'immobilier n'est pas encore stabilisé* », et ajoute que des « *rigidités sur le marché du travail* » conduisent à une augmentation du taux de chômage et constituent un frein aux ajustements économiques. Elle considère aussi que l'économie réelle et le système financier espagnols restent vulnérables, et redoute ainsi de nouveaux « chocs » qui pourraient se répandre au reste de la zone euro.

Alors que les inquiétudes des investisseurs portent à présent sur la Slovénie, la Commission estime que les niveaux d'endettement public et privé du pays restent en dessous des seuils d'alerte. Néanmoins, la dégradation de la qualité du crédit liée à la forte hausse des créances douteuses des banques exige des mesures urgentes pour stabiliser le système financier.

Le calendrier est serré pour les deux pays épinglés. Ils doivent répondre aux inquiétudes de la Commission d'ici à fin avril. Celle-ci leur adressera des recommandations le 29 mai.

La Commission porte aussi son regard sur la France, et juge notamment la détérioration de sa balance commerciale préoccupante. Le commerce extérieur de la France a été déficitaire de 6 milliards d'euros en février, selon les données publiées mardi 9 avril par le ministère de l'Economie.

[A consulter dans notre base « Ressources », rubrique Institutions et Organisations Françaises, Ministère de l'Economie et des Finances, Etudes.](#)